

Réalisez vos devis et factures simplement grâce à l'outil numérique CEGID (ex-Koalaboox) // #2978

 4 h

Public

Commerçants, dirigeants ou employés de TPE, indépendants, titulaires de professions libérales et prestataires de services, toute personne désireuse de simplifier la gestion de ses devis, factures et de son suivi bancaire.

Prérequis

Connaissance de base de l'ordinateur

Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera capable de maîtriser les fonctionnalités principales de la plateforme Koalaboox lui permettant d'établir devis, factures, d'assurer un suivi bancaire de ses rentrées et sorties et de transmettre ses documents numériques à son comptable.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 2978 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation](#). (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/7af19487-5e12-4220-9faa-8fe401c47ab>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations](#) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations>) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

- CEGID
 - Introduction sur le logiciel de facturation
 - S'inscrire en ligne
 - Introduire ses préférences dans le logiciel
- Mes factures de vente
 - Comment faire une facture de vente ?
 - Les notes de crédit
 - Les factures récurrentes
 - Les autres documents (devis, bons de commande,...)
- Encoder mes factures d'achat
 - Pourquoi ?
 - Comment ?
 - Qu'est-ce que le "Koalascan" ?
 - Que faire de mes reçus ?
- La liaison bancaire
 - Comment établir la liaison
 - Comment cela fonctionne ?
 - Le suivi de paiement automatique
- La liaison entre le comptable et Cegid

- Le factoring
 - Qu'est-ce que c'est ?
 - Comment ça fonctionne ?
- Trucs & Astuces
- Questions – Réponses

Informations pratiques

- Droit d'inscription
 - ✓ Cette formation est agréée "chèques formation".
- Certificat - Attestation
 - Attestation de participation
- Aides sectorielles à la formation
 - Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)